Image not found or type unknown

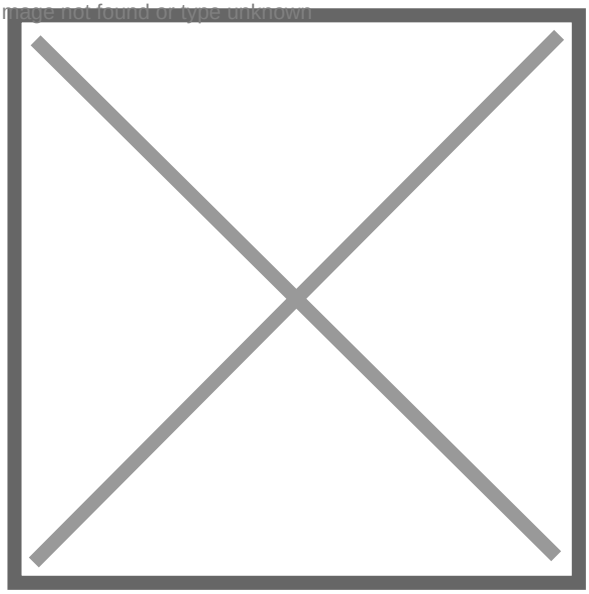

Mon contrat est il valable?

Par **stomy2**, le **25/10/2010** à **13:47**

Bonjour,

Aujourd'hui je me retourne vers vous afin d'avoir quelques renseignements sur mon contrat de travail et ma situation. Voila le 12 octobre 2010 j'ai signé un contrat avec une société de vente en ligne. C'est un travail à domicile.

Ce contrat nomme bien une personne responsable des ressources humaines et moi même.
Ensuite, il détail mon lieu de travail donc mon domicile et mon rôle : passage de 10 annonces de vente par jour en 1 h.
Viens l'équipement : un ordinateur connexion internet permanente pour réaliser ma fonction.
La prise en charge des coûts de fonctionnement liés au travail a domicile : la société prend en charge les coûts engendrés par le travail en particulier, le coût supplémentaires de consommation électrique et abonnement internet 300 euros, sur 3 mois, et les coûts des annonces payantes 200 euros de crédits par mois.

Durée de travail 3 mois renouvelable.
Salaire : 500 euros par mois
Faux frais : 300 euros sur 3 mois
Annonce payantes : 200 euros de crédit par mois
En précisant que les faux frais peuvent être versés à n'importe quel moment durant la période des 3 mois.
Que je commencerai par passer des annonces sur des sites gratuits avant d'être affectée à des sites payants.

Que le mode de paiement du salaire et des faux frais se fera directement par virement ou paypal.

Or voila depuis jeudi dernier je n'arrive plus à joindre mon employeur, il ne répond plus aux mails que j'envoie. De plus j'ai reçu sur mon compte paypal un règlement suite à l'annonce que j'ai passée pour un client. Il est bien entendu que j'ai gardé toute trace du travail que j'ai effectué et les mails du clients qui envisage de porter plainte contre moi.
Je voulais savoir si le contrat qui a été établi avait une valeur ou non.

Par avance, je vous remercie et reste a votre disposition pour plus de détails.

Cordialement.

Par **pepelle**, le **25/10/2010** à **22:30**

Dites moi voir si j'ai bien compris
Vous avez passé une annonce, le client vous a payé (pour avoir le produit ou service) directement à vous en passant par Paypal ? Et il n'a rien reçu en échange ?
De plus, vous aviez un CDD (trois mois renouvelable dites vous). Quel motif était donné pour ce contrat ? Donnait-on les coordonnées précises de votre employeur ?

Par **stomy2**, le **26/10/2010** à **10:09**

Bonjour et merci pour le temps que vous m'accorder. Oui j' ai bien une adresse pour l'entreprise qui m'a souscrit ce contrat. Je suis même allez sur le net pour vois si elle exister et je l'ai trouver. Quand j' ai souscrit ce contrat on m'a demander mon adresse Paypal pour recevoir mon salaire mais en aucun cas on m'avait dit que les clients paierait sur mon compte. Je ne pense pas que cela soit légale. Mon contrat est de 3 mois il ne parle ni de période d'essai, ni de renouvellement. Il stipule juste que je doit passer des annonces sur le net. J'ai beau essayer de les contacter mais je reste sans reponse.
Merci encore Cordialement

Par **stomy2**, le **26/10/2010** à **10:12**

J'ai oublier de vous informer que j'ai restituer les 300 euros a ce client mais je ne sais pas s'il a été livrer ou si il a réussit a les joindre je suis en relation par mail avec cette personne qui je vous assure est bien content d'être tomber sur une personne honete comme moi.
Cordialement

Par **pepelle**, le **26/10/2010** à **22:15**

Votre contrat ne comporte pas de motif semble t'il. Or c'est obligatoire pour un cdd (et bien sûr tous les motifs ne sont pas valables) Vous n'avez pas à encaisser l'argent du client (confusion employeur)
Bref, je crois que vous êtes tombé sur un drôle d'employeur ....

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **stomy2**, le **29/10/2010** à **08:04**

Oui j'en ai bien peur aussi. Mais c'est ainsi il y a des gens peu scrupuleux qui se moque bien des besoins des autres. J'ai investie beaucoup de temps pour eux et je vois que je ne serais pas renumerer pour cela. J'espere avant tout que les personnes qui repondent a cette annonce ne se feront pas avoir. Merci pour vos reponses. Amicallement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés